

Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)

Des résultats économiques agricoles en net retrait en 2023

En 2023, dans un contexte de hausse de prix marquée pour de nombreuses productions végétales et de charges qui restent orientées à la hausse (+1,6 %), l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations agricoles - toutes orientations confondues - atteint une moyenne de 42 753 € par équivalent temps plein non salarié (ETPNS). Il recule ainsi de -18,2 % par rapport à 2022.

Toutes les orientations sont en baisse, certaines plus que d'autres, sauf pour la filière volailles (+8,0 %). Les exploitations spécialisées en maraîchage et celles spécialisées en élevage porcin affichent une forte baisse de leur EBE par ETPNS.

Le solde disponible par équivalent temps plein non salarié recule nettement, lui aussi, pour s'établir à 32 763 €, soit une baisse de -25 % par rapport à 2022. Le recul des résultats économiques en 2023 concerne la quasi-totalité des filières.

Baisse des résultats en 2023

En 2023, les exploitations agricoles connaissent une baisse de la production moyenne de l'exercice de -3,38 %, en terme réel (*voir méthodologie*). Ce recul s'accompagne de la hausse persistante des charges agricoles (*tableau 1*). Après une année de baisse constatée en 2022 (-4,8 %), ces dernières atteignent, en 2023, une moyenne de 101 681 € par

exploitation, un niveau supérieur de +1,6 % par rapport à 2022. Entre les exercices 2022 et 2023, la hausse a été très importante pour les charges d'approvisionnements (+13,4%), en raison de la forte hausse des prix des semences et plants qui pèse sur les charges en maraîchage de la campagne 2023. Les augmentations ont également été importantes pour l'aliment du bétail (+14,0 %) ou les produits phytosanitaires (+12,7 %).

Au total, après le niveau relativement

favorable en 2022, les indicateurs de résultats économiques des exploitations agricoles reculent nettement en 2023. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par actif non salarié baisse de -18,2 % en termes réels et s'établit à 42 753 €. Le résultat courant avant impôts (RCAI) par équivalent temps plein (ETP) non salarié, net des charges financières et des amortissements, se replie également sur un an (-22,7 %), à 31 710 €.

Tableau 1 :
Principaux indicateurs et évolution

Orientation technique	Production de l'exercice avec subvention		Charges de l'exercice		EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
	Moyenne par exploitation, en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyenne par exploitation, en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyenne par exploitation, en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyenne par exploitation, en €	Évolution 23/22 (en %)
Canne	105 834	-4,1%	72 804	4,9	36 731	-17,6	27 141	-20,2
Maraîchage	128 099	-13,1%	91 728	-6,8	42 605	-24,8	31 972	-32,0
Porcins	308 765	5,8%	286 591	13,9	41 490	-18,7	20 388	-33,4
Volailles	332 227	-3,0%	282 922	-6,2	54 980	8,0	39 111	11,5
Polyculture élevage	170 028	-2,6%	124 213	0,6	53 795	-12,5	39 318	-12,7
Ensemble	139 185	-5,2%	101 681	1,6	42 753	-18,2	31 710	-22,7

Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica 2022 - 2023 - traitement SISE

Des résultats économiques en baisse en 2023 pour la canne

En 2023, le bilan économique des exploitations cannières est défavorable. La hausse de 10 % du tonnage broyé représente 1,436 millions de tonnes de canne mais reste -13 % en dessous de la moyenne décennale. De plus, la faible richesse en sucre pèse fortement sur le revenu des planteurs. La mise en place en juillet 2022 de la nouvelle aide à la compensation des surcoûts ne permet pas de maintenir les résultats. Au global, pour l'ensemble des exploitations spécialisées en canne, la production de l'exercice baisse de -5,6 %. Combinée avec une hausse des charges en approvisionnement de +3,21 %, ce recul de la production se traduit par un fort repli de l'EBE et du RCAI par actif non salarié, lesquels s'établissent à des niveaux moyens respectifs de 36 731 € (-17,6 % par rapport à 2022) et de 27 141 € (-20,2 %) (tableau 1).

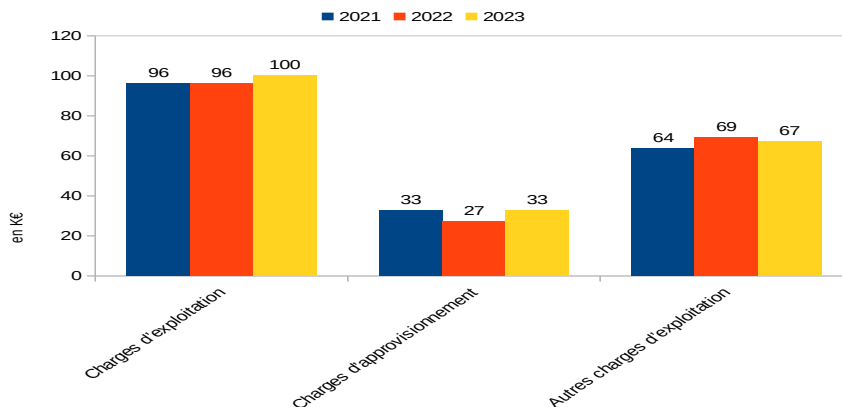
Un repli des indicateurs économiques pour la filière porcine en 2023

Selon le recensement agricole de 2020, l'atelier porcin représente 4 % de l'ensemble des exploitations réunionnaises. Pour nombre d'entre eux, il s'agit de très petits ateliers à vocation familiale. La production de l'exercice est en augmentation (+7,9 %) dans les élevages de cette filière. Malgré l'évolution à la hausse de cet indicateur, l'augmentation de l'ensemble des charges et en particulier celles dédiées à l'aliment du bétail (+17,6 %) induisent une baisse de -18,2 % de l'excédent brut moyen. L'EBE par actif non salarié des éleveurs porcins s'établit à 41 490 €, en recul de -18,7 % par rapport à 2022. Le RCAI suit la même évolution pour s'établir à 20 388 € en moyenne par exploitation par actif non salarié. Cette production se distingue des autres orientations de production par des niveaux de charges opérationnelles et de structure beaucoup plus importantes. Plus endettée que les exploitations cannières ou maraîchères, cette filière connaît une situation financière plus délicate.

Les résultats des exploitations spécialisées en volaille soutenus par l'interprofession

Les résultats des exploitations

Graphique 1 Évolution des charges de 2021 à 2023



Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica 2022 - 2023 - traitement SISE

spécialisées en volailles évoluent à la hausse en 2023. Malgré la baisse de la valeur de la production (-3,8 %) sur un an combinée à la progression des charges d'approvisionnement et notamment des charges d'aliments (+6,8 %), l'action interprofessionnelle permet de maintenir les résultats, notamment en compensant la hausse du prix de l'aliment. Ainsi, l'ensemble des indicateurs de résultat des exploitations agricoles est en augmentation : +12,4 % pour l'EBE et +16,1 % pour le RCAI, ramené par actif non salarié, il s'établit à 39 111 € en moyenne.

Les revenus des polyculteurs éleveurs également en baisse

Les exploitations spécialisées en polyculture et élevage subissent la même tendance : la production de l'exercice atteint 127 900 € et baisse de -2 %.

La forte augmentation des charges en engrais et amendements et produits phytosanitaires, en semences et plants et en aliments concentrés et grossiers impacte sensiblement la valeur ajoutée qui diminue de -19,3 %

pour s'établir à 37 328 €.

L'EBE par actif non salarié chute de -12,5 % et s'élève à 53 795 €. Le RCAI par actif non salarié baisse également de -12,7 % pour atteindre 39 318 €.

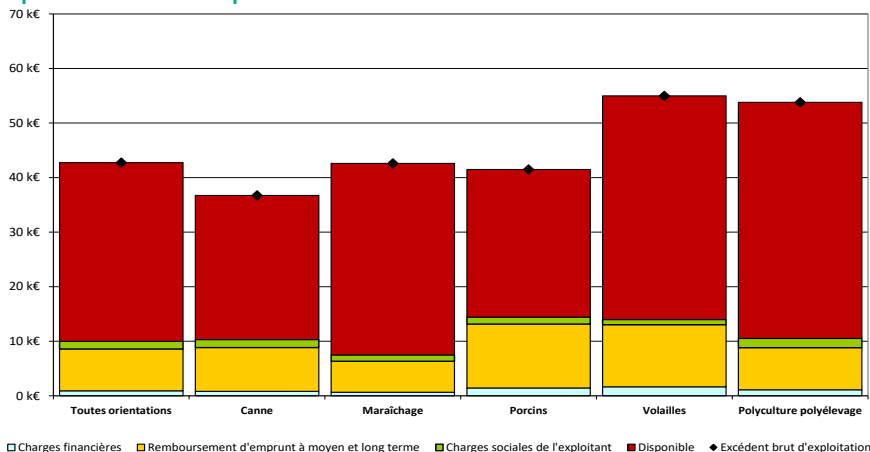
Une année 2023 défavorable aux productions maraîchères

La valeur de la production hors subventions recule sous l'effet conjoint des conditions climatiques liées à la sécheresse et d'une augmentation des charges en semences et plants. Ainsi, en 2023, la valeur ajoutée des exploitations maraîchères diminue de -1,9 %, entraînant une baisse de l'EBE de -23,3 %. L'EBE moyen par ETP non salarié est de 42 605 € en 2023, soit un repli de -24,8 % par rapport à 2022.

Une forte progression des charges d'approvisionnement

Dans le contexte de forte inflation, les prix des matières premières se sont envolés, ainsi la valeur des consommations intermédiaires enregistre une hausse de +3,4 %. Ce qui a eu pour conséquence

Graphique 2 Répartition de l'EBE par orientation



Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica 2022 - 2023 - traitement SISE

d'augmenter les charges d'approvisionnement. Elles sont en hausse de +13,4 % en 2023 et s'élèvent à 32 844 € en moyenne par exploitation (*graphique 1*). Trois postes connaissent des évolutions très marquées : les semences et plants, les produits phytosanitaires et les aliments pour animaux. Les semences et plants, sous l'effet du conflit ukrainien, augmentent cette année de +21,9 % et s'établissent à 2 036 € en moyenne par exploitation. Cette évolution est différente en fonctions des orientations. De même, la consommation de produits phytosanitaires affiche une hausse de +12,7 % (2 389 € en moyenne). Les charges d'engrais et d'amendements sont, en outre, stables en valeur (5 650 € en moyenne par exploitation, soit +0,65 % par rapport à 2022). Dans ce contexte, le volume d'engrais consommé en kg a fortement diminué entre 2022 et 2023 (azote (N) -14,5 %, phosphore (P) -9,4 %, potassium (K) -27,0 %) dans la mesure où les achats ont été effectués en amont de la campagne entre 2021 et 2022. Ainsi, inflation et conflit russo-ukrainien combinés, ont pour effet d'influencer les habitudes de consommation en réduisant les volumes de NPK. Enfin, le poste aliments pour animaux, premier poste de dépense à La Réunion, affiche aussi une forte évolution (+14,0 %). Il s'établit à 19 944 € en moyenne par exploitation. Les charges d'exploitation évoluent généralement peu d'une année sur l'autre (+2,9 % en 2023), toutefois

les différentes charges constitutantes affichent des variations variées. Les salaires et cotisations sociales s'élèvent à 10 630 € en moyenne par exploitation, soit une augmentation de +6,8 %. Les charges d'adhésion aux organismes de producteurs (OP), qui soutiennent et valorisent la production agricole, restent stables en 2023. Elles s'élèvent à 3 134 € en moyenne par exploitation, en baisse de -0,7 % par rapport à l'année précédente (après une progression de près de +5,4 % entre 2021 et 2022). C'est dans la filière animale que l'on observe la plus grande part des charges d'adhésion aux OP : charges moyennes de 13 408 € pour la filière porcine et de 11 727 € pour la filière volaille. **Des montants en recul pour les subventions d'exploitations en 2023** En moyenne, 97 % des exploitations de La Réunion perçoivent des subventions en 2023. Pour les exploitations bénéficiaires, les subventions d'exploitation représentent en moyenne par exploitation 38 626 € (*tableau 2*), soit près de 28 % des produits courants et sont en recul de -9,7 % par rapport à 2022. Ces baisses sont particulièrement nettes dans les filières maraîchères et porcines. Cette évolution s'explique par une diminution des aides de crise, l'absence de calamités agricoles telles que cyclones et autres aides publiques nationales notamment le plan de résilience lié à la guerre en Ukraine. Le montant moyen des subventions reçues varie d'une orientation à l'autre. Il reste plus élevé pour les exploitations cannières, avec 42 989 € en moyenne par

exploitation. La contribution des aides au total de leurs produits est aussi la plus élevée, à 40 %. A noter que le RICA représente dans cette filière des exploitations de taille moyenne. Concernant les exploitations spécialisées en polyculture et élevage, elles ont toutes perçu des subventions en 2023, dont le montant moyen est de 42 128 € par exploitation. Cela représente près de 25 % des produits. Enfin, les exploitations spécialisées en maraîchage perçoivent en moyenne 30 604 €, soit 24 % de leurs produits.

Un net repli du solde disponible en 2023

Avec la baisse des résultats en 2023, le net repli du solde disponible observé se confirme cette année avec une diminution de -25 % pour toutes les orientations. Une fois déduits de l'EBE (42 753 € en moyenne par ETP non salarié), les charges financières (908 € en moyenne par ETP non salarié), les remboursements en capital des emprunts à long et moyen terme (7 686 €) et les cotisations sociales de l'exploitant (1 396 € en moyenne), **le solde disponible par exploitant s'établit à 32 763 €** contre 36 879 € en 2022 (*graphique 2*). Ce disponible peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou rémunérer son capital. A noter que les ressources disponibles des différentes orientations productives affichent des niveaux différents. Ainsi, les exploitations spécialisées en canne, avec un EBE structurellement plus faible, ont également le solde disponible le moins élevé (26 417 €).

Tableau 2
Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, en euros 2023

Orientation technico-économique	Part des bénéficiaires de subventions (%)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention			
		Montant total de subventions d'exploitation 2023 (en €)	dont POSEI (en €)	Développement durable (en €)	Dont autres aides de l'État
Canne	100	42 989	4 366	4 092	34 532
Maraîchage	93	30 604	22 508	1 688	6 409
Porcins	100	27 194	21 317	1 802	4 074
Volailles	95	39 706	36 439	973	2 294
Polyculture élevage	100	42 128	22 410	7 001	12 717
Total	97	38 626	16 303	4 454	17 869

Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica 2022 - 2023 - traitement SISE

Tableau 3
Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios année 2023

Valeurs moyennes par exploitation en milliers d'euros	Ensemble		Canne		Maraîchage		Porcins		Volailles		Polyculture	
évolution par rapport à 2022 à champ constant corrigée de l'évolution des prix (%)	2023	Évol. (%)	2023	Évol. (%)	2023	Évol. (%)	2023	Évol. (%)	2023	Évol. (%)	2023	Évol. (%)
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	152		35		27		20		20		21	
Nombre d'exploitation dans l'univers	4 554		1 698		828		131		159		898	
Caractéristiques physiques des exploitations du RICA 2021												
Surface agricole utilisée (SAU)	10,73	1,0 %	12,63	1,0%	3,22	0,3%	4,02	=	3,04	15,3%	12,87	-0,4%
dont : Fermage	5,50	-2,9 %	6,62	-2,5%	1,33	0,6%	2,48	=	0,89	=	5,36	1,4%
SAU en faire-valoir direct	4,39	3,7 %	5,89	4,1%	1,74	=	1,06	=	0,61	45,3%	5,77	=
Autre mode de faire valoir	0,84	19,1 %	0,12	=	0,15	=	0,49	=	1,54	=	1,74	-4,0%
SAU irriguée	3,13	13,7 %	6,01	20,0%	1,32	0,4%	0,27	=	0,45	3,3%	1,83	1,3%
Surface en canne	5,00	-14,0%	10,54	-2,6%	0,00	-69,3%	1,20	-20,9%	0,53	-3,6%	0,04	-10,4%
Surface fourragère principale SFP	2,99	2,4 %	0,16	-5,4%	0,76	=	1,61	=	2,08	13,0%	4,37	=
Superficie toujours en herbe	2,02	3,9 %	0,16	-5,4%	0,76	=	1,09	14,3%	2,08	13,0%	2,15	=
Effectifs animaux	19,58	-2,7 %	0,05	NS	0,60	-18,6%	141,76	4,6%	194,74	-13,8%	28,14	11,8%
Main d'œuvre (UTA)	1,75	3,4 %	1,62	0,4%	2,07	2,1%	2,31	3,6%	1,64	7,8%	1,82	0,4%
dont : UTA non salariée	1,23	1,2 %	1,25	NS	1,18	2,0%	1,44	=	1,31	4,1%	1,18	=
Financement et éléments du bilan												
Autofinancement	22,03	-14,8 %	68,73	-32,5 %	99,02	-14,6 %	87,79	-24,2%	114,93	51,3%	103,42	3,8%
Ensemble des stocks	13,39	0,5 %	4,69	-10,9 %	8,01	23,2 %	53,88	-5,2%	29,31	105,7%	23,08	-9,3%
Total actif circulant (fin d'exercice)	75,61	1,3 %	66,84	1,2 %	56,90	-16,6 %	148,95	6,2%	94,90	10,1%	88,94	-3,1%
Total actif immobilisé (net)	136,95	-5,6 %	11,54	-7,5 %	86,25	-15,8 %	255,07	6,5%	162,94	-14,7%	203,90	-2,2%
Capitaux propres (net)	166,42	-0,3 %	146,09	-0,3 %	113,16	-16,5 %	291,43	2,7%	148,15	4,2%	228,85	0,1%
Ensemble des dettes LMT et CT	62,97	-12,4 %	54,69	-15,7 %	46,06	-21,7 %	127,95	9,0%	125,06	-15,3%	79,21	-6,7%
Soldes intermédiaires de gestion												
Production de l'exercice	100,56	-3,4 %	62,85	-5,6 %	97,49	-5,9 %	281,57	7,9%	292,52	-3,8%	127,90	-2,0%
+ Rabais, ristournes, remises obtenues	0,49	14,4 %	0,17	295,2 %	0,47	10,6 %	1,93	-7,3 %	0,12	16,6 %	0,52	-15,1 %
- Consommations intermédiaires	70,60	3,4 %	46,02	9,9 %	54,10	-10,1 %	225,88	14,1%	247,86	-7,1%	86,87	8,2%
- Assurances	3,22	-1,1 %	3,05	-0,7 %	3,23	15,3 %	3,83	-1,5%	4,49	-3,9%	4,22	-0,5%
Valeur ajoutée hors fermage	27,23	-17,6 %	13,94	-38,2 %	40,64	-1,9 %	53,79	-15,0%	40,29	19,1%	37,33	-19,3%
+ Subventions d'exploitation reçues	38,63	-9,7 %	42,99	-2,0 %	30,60	-33,2 %	27,19	-10,8%	39,71	4,4%	42,13	-4,2%
+ Indemnités d'assurance	0,31	-45,1 %	0,49	-91,2 %	0,04	=	0,82	83,7%	0,04	-86,1%	0,07	301,4%
- Loyers, fermages, métayages	2,57	-5,2 %	3,40	-1,2 %	1,54	-3,6 %	1,34	-4,6%	1,28	-5,0%	2,90	-13,1%
- Ensemble des impôts et taxes	0,49	6,6 %	0,52	22,3 %	0,52	-8,5 %	0,85	18,0%	0,54	-9,9%	0,47	-9,7%
- Charges salariales	10,63	6,7 %	7,52	7,7 %	18,73	2,5 %	19,70	-0,5%	6,06	6,4%	12,40	-2,1%
Excédent brut d'exploitation	52,47	-17,3 %	45,98	-17,6 %	50,48	-23,3 %	59,91	-18,2%	72,17	12,4%	63,74	-12,5%
+ Transfert de charges	NS	=	NS	=	NS	=	NS	=	NS	=	NS	=
+ Autres produits de gestion courante	0,01	54,4 %	0,01	-38,9 %	0,05	NS	0,00	=	0,05	NS	0,01	-72,2%
- Dotation aux amortissements	12,57	-0,6 %	11,12	-9,3 %	11,95	-0,2 %	28,67	24,5%	18,80	6,9%	15,90	-10,3%
Résultat d'exploitation	39,92	-21,9 %	34,86	-20,2 %	38,58	-30,3 %	31,25	-36,4%	53,37	14,6%	47,85	-13,1%
+ produits financiers	0,11	NS	0,13	NS	0,07	NS	0,27	NS	0,14	NS	0,06	110,5%
- Charges financières	1,11	-16,5 %	1,02	-7,0 %	0,77	-9,8 %	2,08	-53,9%	2,17	-12,8%	1,31	-25,9%
Résultat courant avant impôts	38,92	-21,8 %	33,97	-20,2 %	37,88	-30,7 %	29,44	-33,4%	51,34	16,1%	46,59	-12,7%
RCAI par UTANS	31,71	-22,7 %	27,14	-20,2 %	31,97	-32,0 %	20,39	-33,4%	39,11	11,5%	39,32	-12,7%
Charges sociales de l'exploitant	1,71	-4,5 %	1,83	0,1 %	1,38	-21,7 %	1,84	13,5%	1,24	-8,3%	2,01	4,7%
Revenu disponible par UTANS	30,00	-23,6 %	25,31	-21,6 %	30,59	-32,5 %	18,55	-36,1%	37,87	12,3%	37,31	-13,4%
Ratios												
Taux d'endettement	27,44 %		27,24%		28,93%		30,51%		45,77 %		25,71 %	
Charges d'approvisionnement / ha SAU ou UGB	3,06	12,2 %	0,79	2,3 %	5,87	-1,0 %	0,21	11,3%	0,98	24,2%	3,46	24,1%
Charges courantes / ha SAU	9,43	1,5 %	5,75	-12,0 %	28,18	-5,4 %	0,36	6,1%	1,44	9,1%	9,64	3,3%
EBE / produit brut	37,4%		43,1%		39,2%		19,2%		21,7%		37,3%	
Annuités / EBE	18,0%		21,9%		13,3%		28,2%		20,7%		14,3%	

Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica 2022 - 2023 - traitement SISE

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour 2023, sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA*) européen dont le volet français est piloté par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère chargé de l'agriculture. En 2023, cet échantillon compte 152 exploitations à La Réunion. Elles représentent 4 554 exploitations dites « moyennes ou grandes » (supérieur à 15 000 euros de Production Brute Standard - voir méthodologie - site agreste).

Production de l'exercice : Ventes de marchandises, de biens et services + ou – Variation d'inventaire de biens + Production immobilisée + Production autoconsommée + Autres (Produits nets partiels sur opérations à long terme).

Production courants : Somme de la **production de l'exercice (nette des achats d'animaux)**, des **subventions d'exploitation** et des produits divers non exceptionnels (rabais, remises et ristournes obtenus, indemnités d'assurance, remboursement forfaitaire de TVA, autres produits de gestion courante, produits financiers, transferts de charges).
Par différence entre les **produits courants** et les **charges courantes** (somme des **charges d'exploitation** et des **charges financières**), on obtient le **résultat courant avant impôts**.

Consommations intermédiaires : Charge d'approvisionnement (Engrais et amendements, Semences et plants, Produits phytosanitaires, Aliments du bétail, Produits vétérinaires et de reproduction, Carburants, lubrifiants, combustibles, Autres fournitures y compris eau gaz électricité) + Achats de services extérieurs à l'exploitation et nécessaires pour le cycle de production.

Charges d'approvisionnement : Engrais et amendements + semences et plants + produits phytosanitaires + aliments du bétail + produits vétérinaires + combustibles, carburants et lubrifiants + fournitures et emballages.

Charges courantes : **Charges spécifiques végétaux** + **charges spécifiques animaux** + autres charges d'exploitation (travaux par tiers hors spécifiques cultures et élevages, eau hors irrigation, gaz, électricité, petit matériel, autres fournitures y compris carburant à la pompe, redevances de crédit-bail, loyers et fermages, loyers du matériel, entretien des bâtiments, entretien du matériel, assurances, honoraires hors vétérinaire, transports et déplacements, frais divers de gestion, autres travaux à façon et services extérieurs, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements) + **charges financières**.

Excédent Brut d'Exploitation : Production + Subventions d'exploitation – Consommations intermédiaires – Charges de personnel – Impôts et taxes.

Le principal indicateur économique commenté ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE) par ETP non salarié. Son calcul ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et les éléments financiers et exceptionnels. Il traduit la capacité du chef d'exploitation à « gagner de l'argent » en faisant son métier. C'est la ressource financière qui permet de rembourser les annuités d'emprunt et les frais financiers. Ce qui reste constitue le revenu disponible permettant de rémunérer l'exploitant ou son capital.

Le résultat courant avant impôts : se déduit de l'EBE après prise en compte des amortissements (qui ne sont pas décaissables). et des charges financières. Un solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunt à long et moyen terme et les cotisations sociales de l'exploitant.

La valeur ajoutée : correspond à la différence entre la production de l'exercice nette des achats d'animaux et les consommations intermédiaires.

Solde disponible : EBE – Charges financières – Remboursement du capital des emprunts à long et moyen terme – Charges sociales de l'exploitant.

C'est le revenu disponible permettant de couvrir les prélèvements privés, l'autofinancement des investissements et une marge de sécurité en cas d'imprévus.

Les subventions d'exploitation perçues au cours de l'année N peuvent se rapporter à une campagne de production antérieure. Dans le RICA, seules sont enregistrées pour l'exercice comptable N les subventions se rapportant à la campagne de production N.

Les évolutions 2022-2023 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillons constants (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes à la fois dans l'échantillon du RICA 2022 et dans celui du RICA 2023, soit 70 % de l'échantillon) et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation) ; la part des exploitations présentes une année donnée qui quittent l'échantillon l'année suivante étant en moyenne de 30 %. Les données 2022 ont ainsi été valorisées en euros 2023 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (source Insee). Toutes les données sont des moyennes par exploitation.

*Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts tels que la production brute standard (PBS) ou l'orientation technico-économique d'une exploitation (Otex), voir la rubrique dédiée sur le site agreste. [gouv.fr](https://agreste.agriculture.gouv.fr) : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/N/?searchurl/listeTypeMethodon/>

Pour en savoir plus

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) du 12 décembre 2024, en ligne sur le site Agreste, rubrique Chiffres et Analyses : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2404/detail/>

Site AGRESTE : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Site DAAF de La Réunion: <https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/resultats-economiques-r415.html>

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex
Tél : 0262 30 89 89
Courriel : sise.daaf974@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : Claude WILMES
Rédactrice : Corinne DUPON
Composition : Corinne DUPON
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803